

COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2013 Convocation du 4 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le seize septembre, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la Commune de WATTIGNIES LA VICTOIRE se sont réunis en mairie, sous la présidence de M. LEVEQUE Jean, Maire ;

Etaient présents : M. LEVEQUE Jean, Maire, M. LEMOINE Jean-Claude, M. DERUE Alain adjoints, M. BLYAU Michel, M. LALOU Laurent, M. QUEVALLIER Vincent, M. SILLANI Jean-Pierre, Mme ZANAGUIRAMANE Françoise, Mme GRAVEZ Isabelle, Mme HAZARD Delphine , conseillers municipaux ;

-Convention Transport dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal

Le Conseil municipal à l'unanimité,

-Autorise le Maire à renouveler pour 3 ans à compter de l'année scolaire 2013/2014 avec le Conseil Général, la Convention relative au transport des élèves de maternelle scolarisés dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal entre les communes de WATTIGNIES LA VICTOIRE, DIMONT, DIMECHAUX et LEZ FONTAINE

-Projet de Statuts de la communauté de communes du cœur de l'Avesnois

Après lecture faite par le Maire du projet de Statuts du futur EPCI

-le Conseil à l'unanimité émet un avis favorable au projet de statuts du futur EPCI.

-Avis sur la création d'un syndicat mixte issu de la fusion du syndicat intercommunal d'électrification du canton de Solre-le-Château, du syndicat intercommunal d'électricité des communes de Saint Rémy du Nord et de Boussières sur Sambre, du syndicat intercommunal d'électrification des écarts de Bousies-Fontaine au Bois, du syndicat intercommunal pour l'électrification des écarts des communes des deux cantons de le Quesnoy, du syndicat intercommunal d'électrification de Gognies-Chaussée, du syndicat intercommunal d'électrification de la région d'Eppe-Sauvage, du syndicat intercommunal d'électrification de la région de Taisnières-en-Thiérache, du syndicat intercommunal d'électricité du Val de Sambre, du syndicat intercommunal d'électrification de la vallée de l'Aunelle et du syndicat mixte d'électricité de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Le Maire rappelle au Conseil que :

La commission départementale de coopération intercommunale du Nord a émis un avis favorable les 20 janvier et 6 juillet 2012 au projet de fusion cité en objet et à la création du syndicat mixte en résultant.

Suite à la loi du 16 décembre 2010 modifié, Monsieur le Sous-Préfet a soumis à consultation le périmètre de cette fusion le 17 septembre 2012 auprès des collectivités concernées et ce projet a été approuvé dans les conditions de majorité prévues. L'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 a prononcé cette fusion.

Le conseil après avoir entendu l'exposé du Maire ;

décide à l'unanimité d'émettre **un avis favorable** sur la création d'un syndicat mixte issu de la fusion du syndicat intercommunal d'électrification du canton de Solre-le-Château, du syndicat intercommunal d'électricité des communes de Saint Rémy du Nord et de Boussières sur Sambre, du syndicat intercommunal d'électrification des

écarts de Bousies-Fontaine au Bois, du syndicat intercommunal pour l'électrification des écarts des communes des deux cantons de le Quesnoy, du syndicat intercommunal d'électrification de Gognies-Chaussée, du syndicat intercommunal d'électrification de la région d'Eppe-Sauvage, du syndicat intercommunal d'électrification de la région de Taisnières-en-Thiérache, du syndicat intercommunal d'électricité du Val de Sambre, du syndicat intercommunal d'électrification de la vallée de l'Aunelle et du syndicat mixte d'électricité de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

-Avis sur l'extension/précision des compétences transférées à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

Après lecture faite par le Maire de l'extension/précision des compétences transférées à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois ;

Le Conseil décide à l'unanimité de rendre un avis favorable sur l'extension/précision des compétences transférées à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

- Avis sur le projet de schéma de cohérence territoriale et de document d'aménagement Commercial du Sambre Avesnois

Après lecture faite par le Maire, des grands axes sur le projet de schéma de cohérence territoriale et de document d'aménagement Commercial du Sambre Avesnois ;

Le Conseil décide à l'unanimité de rendre un avis favorable sur le projet SCOT Sambre Avesnois voté par le comité syndical du 22 juillet 2013.

-Approbation de modifications statutaires SIAN-SIDEN

Le conseil à l'unanimité émet un avis favorable aux modifications statutaires suivantes du SIAN-SIDEN :

-Prise de compétence « défense extérieure contre l'incendie »

-Mise en adéquation des attributions de la compétence « Assainissement pluvial » telle que prévue dans les statuts actuels du syndicat avec les nouvelles dispositions introduites par la loi dite loi Grenelle 2.

-Modification des modalités actuelles de constitution du Comité du Syndicat rendues nécessaires par l'adjonction d'une compétence à la carte supplémentaire et par les réformes de l'intercommunalité en cours. Ces modifications visent notamment à maintenir et si possible à améliorer la représentativité de chacune des compétences au sein du Comité en tenant compte de l'importance du territoire sur lequel elle exercée et du volume d'activité du service relevant de cette compétence.

-Transfert de la compétence « défense extérieure contre l'incendie » au SIDEN-SIAN

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de transférer au SIDEN-SIAN sa compétence « Défense extérieure contre l'incendie ».

Le 18 septembre 2013
Jean LEVEQUE
Maire de WATTIGNIES LA VICTOIRE

